



le Castelet

GARCELLES-SECQUEVILLE - SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL

PERMANENCES DES MAIRIES

Pendant cette période exceptionnelle, les permanences se font uniquement à la mairie de Saint-Aignan-de-Cramesnil : Lundi 11h-13h / Mardi 17h-19h / Mercredi 16h30-18h30 / Jeudi 17h-19h / Vendredi 11h-13h

VŒUX 2021

En raison de l'épidémie de Covid-19, la traditionnelle cérémonie des vœux est annulée.

Nous vous souhaitons néanmoins une très bonne année 2021. Prenez bien soin de vous et de vos proches.

LES CROTTES C'EST DANS LE SAC

Ce petit geste sera un grand merci de la part des nounous et des marcheurs. Ce message sur les déjections canines est valable aussi pour les mégots de cigarette, papiers, masques...

Formulons le souhait que chaque propriétaire concerné y mette du « Chien » !

Ayez toujours un petit sac sur vous.

BARRIÈRES ÉCOLES

Certains parents ne comprennent pas la réduction temporaire des places de parkings autour des écoles. Elle résulte de l'application des règles gouvernementales de sécurisation « Vigipirate » renforcé.

Nous recommandons aussi aux personnes qui déposent ou attendent les enfants, restent le moins longtemps possible face aux entrées des établissements.

DÉMARCHAGES SUSPECTS

Alors que se profile la nouvelle année, nous tenions à vous informer de démarchages suspects qui se sont produits ces derniers jours sur le secteur.

Il est à noter que plusieurs cambriolages de jour ont également été recensés au cours du mois écoulé sur plusieurs communes du secteur. Soyez prudents et vigilants, ne laissez personne entrer chez vous si vous n'êtes pas certains de son identité (fausses ventes de calendriers, faux appels de type SAUR ou EDF...).

CENTRE DE LOISIRS

Toute l'équipe d'animation souhaite une excellente année 2021 à toutes les familles ! Le centre est ouvert tous les mercredis et vacances scolaires dans les locaux de l'école de Garcelles.

L'équipe d'animation est composée de :

- Cédric et Annabelle (groupe des 6 ans et +)
- Anéta, Sandra et Marie (Directrice) avec les enfants de 3 à 5 ans.

D'autres animateurs sont présents durant les vacances...

Projets en 2021 : Découverte de la science, confection de marionnettes, sortie au théâtre du Champs Exquis, retour de notre mascotte Maurice, rencontre avec le local ado de Garcelles, atelier poterie avec sortie au musée archéologique de Vieux la Romaine... et bien d'autres aventures !

Pour toute information contactez Marie MEZIERE :

marie.meziere@famillesrurales.org ou au 07 66 29 86 05.

DÉCHÈTERIE DES AUCRAIS

Nouveaux horaires de la déchèterie des Aucrais à compter du 1^{er} janvier 2021 :

Jour	Matin	Après-midi	Conditions d'accès
Mardi	9h-11h45	13h30-16h45	<ul style="list-style-type: none"> • Accès interdit aux professionnels • 1 seule personne par véhicule • Respect des gestes barrières • Port du masque obligatoire, • Pas de prêt de matériel (prévoir vos outils pour le déchargement des remorques)
Mercredi	9h-11h45		
Jeudi	9h-11h45		
Vendredi	9h-11h45	13h30-16h45	
Samedi voir planning sur www.commune-le-castelet.fr	9h-11h45		

SMICTOM

A compter du 1^{er} avril 2021, la Communauté Urbaine Caen la mer assurera directement la collecte des déchets sur le territoire du Castelet selon les modalités de collecte actuellement en vigueur. En attendant retrouvez les calendriers de collecte des déchets du SMICTOM pour le 1^{er} trimestre 2021 sur : www.commune-le-castelet.fr

Madame le Maire,

Plusieurs de vos administrés se sont manifestés au cours de ces dernières semaines pour signaler des défauts de qualité de fourniture anormalement répétés sur les réseaux électriques les desservant. Chaque fois, vous nous avez signalé ces perturbations et fait part du mécontentement des habitants du Castelet, aussi nous souhaitons vous faire un point à l'issue de ces événements qui ont affecté la distribution électrique dans votre commune, mais également dans celles de Cauvicourt, Cintheaux, Bourguebus, Bellengreville et Grentheville.

Dès vos sollicitations courant novembre 2020, une auscultation du départ HTA 20000 V desservant votre commune a été menée sur le réseau, ainsi que sur les postes de transformation rattachés à ce départ. Les connexions du réseau aérien ont été vérifiées et ne présentaient pas d'anomalies. Vos administrés se plaignaient de microcoupures dont l'origine semblait se situer sur le réseau HTA, mais avec une difficulté pour les équipes d'Enedis à en trouver la cause.

Les microcoupures, font partie intégrante de la réaction du réseau électrique mais deviennent anormales lorsqu'elles sont récurrentes et rapprochées. Leurs origines sont multiples et sournoises, et elles peuvent survenir plus ou moins fréquemment en fonction des périodes de l'année. Celles-ci peuvent par exemple être dues au passage de groupes d'oiseaux (étourneaux notamment) qui se posent sur les lignes et affectent fortement le réseau. Elles peuvent également être le fait des moissons générant des poussières venant se coller aux isolateurs, de dépôts salins lors d'épisodes venteux (vent du nord), d'isolateurs fêlés (chasseurs ou usure naturelle) voire de défauts externes au réseau de distribution. Les microcoupures sont ainsi le résultat normal et nécessaire du fonctionnement des protections du réseau et donc des installations des clients, comme un disjoncteur de branchement le fait dans une habitation.

Le 3 décembre dernier, et ce jusqu'au lendemain, un incident de longue durée a eu lieu sur ce même réseau HTA 20 000V. Lors de la recherche de l'origine de ce défaut franc, après inspection minutieuse du réseau, nous avons détecté qu'une installation industrielle privée d'un grand groupe agroalimentaire était à l'origine de cette coupure, et plus que probablement des perturbations que vous avez subies les semaines précédentes. Enedis a isolé cette installation défectueuse en la découplant du réseau, le temps que les réparations privées soient effectuées, afin de permettre ainsi la réalimentation électrique des clients privés d'électricité.

Depuis ces événements du début du mois, il semble que les microcoupures se soient estompées et si, pour les raisons de fonctionnement des protections ci-dessus évoquées, elles ne peuvent être totalement éradiquées, notre mission est de les limiter.

Enedis est toujours soucieuse de garantir une qualité de fourniture d'électricité et investit chaque année sur le réseau de distribution électrique du Calvados entre 40 et 45 millions d'euros: Nous vous informons d'ailleurs, que ce départ moyenne tension a fait l'objet d'un investissement important de 875 000 euros en 2020, avec une mise en souterrain de 9 kilomètres de réseau 20 000 V et la suppression de 101 poteaux bétons historiquement connus, longeant l'axe Caen-Falaise dont votre commune est limitrophe. Cette mise en souterrain a pour objectif de moderniser le réseau en le renouvelant, de mieux l'intégrer dans l'environnement et de désensibiliser au maximum le réseau des événements externes.

Par ce courrier, nous vous remercions, vos administrés, votre équipe municipale et vous-même, de votre compréhension et tenons à nous excuser pour la gêne occasionnée.

Tenant à vous assurer de l'implication quotidienne de notre entreprise au service de votre territoire, nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, l'expression de nos respectueuses salutations.

William BRIEN

Attaché Territorial

Bien cordialement

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.